



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24170049

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

21-11-2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT, DIVISION TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : **0467 257 413**

Nom

(en entier) : **EUROPAL**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **AVENUE ANNE FRANCK 5 - 7700 MOUSCRON**

Objet de l'acte : **RENOMINATIONS**

Extrait du proces-verbal de l'assemblée générale du 24/7/2024:

Est renommé comme administrateur pour une période commençant aujourd'hui et prenant fin immédiatement après l'assemblée générale de 2027:

- DEJAGER INVESTMENT GROUP SA (Numéro d'entreprise : BE0479683509), ayant son siège à Beneluxpark 35, 8500 Kortrijk, représentée par son représentant permanent, Monsieur Dejager Patrick
- EURO-INVEST SA (Numéro d'entreprise : BE0431913284), ayant son siège à Harelbekestraat 150, 8540 Deerlijk, représentée par son représentant permanent, Madame Dejager Valentine

Extrait du proces-verbal du conseil d'administration du 24/7/2024:

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration renomme pour une période qui commence ce jour et qui prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire du 2027 :

- DEJAGER INVESTMENT GROUP SA (Numéro d'entreprise : BE0479683509), ayant son siège à Beneluxpark 35, 8500 Kortrijk, représentée par son représentant permanent, Monsieur Dejager Patrick, comme administrateur délégué.
- EURO-INVEST SA (Numéro d'entreprise : BE0431913284), ayant son siège à Harelbekestraat 150, 8540 Deerlijk, représentée par son représentant permanent, Madame Dejager Valentine, comme administrateur délégué.

Pouvoir de représentation général

Conformément aux statuts, la société est représentée à l'égard des tiers par deux administrateurs, agissant conjointement ou par un administrateur délégué, agissant séparément.

Gestion journalière

Pour les actes de gestion journalière, la société est valablement représentée par les administrateurs délégués, chacun agissant séparément.

La ou les personnes chargées de la gestion journalière disposeront en cette qualité de tous les pouvoirs et de la signature sociale pour toutes les opérations de la gestion journalière sans restriction de montant.

Pour un administrateur délégué

Euro-Invest SA

Valentine Dejager

représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).